

d'alerte, conformément au plan Eisenhower, comportant l'échange de renseignements militaires et des inspections aériennes mutuelles, et que l'on établit, conformément au plan soviétique, des postes de contrôle aux endroits stratégiques.

## Corée

Un long débat de l'Assemblée a révélé vers la fin de la session qu'aucun progrès n'avait été accompli dans la voie de l'unification pacifique de la Corée; il a été marqué des propos les plus durs et les plus agressifs entre les délégations soviétiques et occidentales. Les représentants de l'Inde et de la Yougoslavie ont vainement tenté d'introduire dans la discussion un peu de pondération et d'impartialité. La délégation du Canada a déclaré que, l'intervention militaire de l'ONU contre l'agression en Corée ayant été couronnée par l'Accord d'armistice, l'ONU devrait, en recherchant une formule d'unification juste et équitable, mettre à contribution tous les moyens dont elle dispose en matière de conciliation et de règlement pacifique. Les pays qui s'étaient portés sans hésitation à la défense de la Corée du Sud n'étaient pas tenus de se rallier à sa conception de l'unification nationale comme si elle était la seule acceptable.

## Questions économiques et sociales

En matière de développement économique, les résultats de la dixième session ont été satisfaisants dans l'ensemble. De l'avis général, les progrès ont été encourageants dans le domaine de l'assistance technique; la confiance s'est traduite par des engagements plus considérables à l'endroit du Programme élargi d'assistance, contractés lors de la conférence des contributions qui a eu lieu pendant la dixième session. La Deuxième Commission s'est déclarée satisfaite de la création prochaine de la Société financière internationale; cependant quelques délégations considéraient comme prématuré, de la part de la Banque internationale, d'ouvrir à la signature le projet de statut de la SFI avant de le soumettre à l'examen de l'Assemblée générale. Les délibérations de la Deuxième Commission étaient surtout en butte au projet de création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique. Depuis quelques années, les pays économiquement peu développés réclament sa mise sur pied avec une insistance croissante: c'est avec peine au cours de la dixième session qu'on a pu convaincre les protagonistes du Fonds de ne pas imposer une décision hâtive à ce sujet. Dans sa résolution de compromis, adoptée à l'unanimité, l'Assemblée priait le secrétaire général d'inviter les États membres et les institutions spécialisées à présenter leurs observations sur la création, les fonctions, la structure et l'activité du Fonds spécial. Un comité spécial a été créé et chargé d'examiner les réponses; on a exprimé l'espoir que l'idée du Fonds rallierait un plus grand nombre de partisans.

La Troisième Commission n'a pas eu beaucoup de travaux fructueux à présenter à la session. Au cours de la discussion consacrée au rapport du haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, la délégation soviétique, sans cesser de préconiser le rapatriement rapide des réfugiés, a attaqué avec moins de violence que dans le passé la sincérité du haut commissaire; elle a même accepté le rétablissement et la réintégration comme unique solution de rechange dans le cas d'un petit nombre de réfugiés. L'URSS a présenté un projet de résolution où, entre autres choses, elle chargeait le haut commissaire d'aider au rapatriement prochain des réfugiés et des personnes déplacées. Les affirma-